



HAL
open science

Grade Master - Diplôme d'études en architecture - Diplôme d'Etat d'architecte

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme d'études en architecture - Diplôme d'Etat d'architecte. 2012, École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand. hceres-02041900

HAL Id: hceres-02041900

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041900>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
en vue du renouvellement
de l'autorisation à délivrer
des diplômes valant grade
de licence et de master



Diplôme d'Etudes En Architecture (DEEA)
Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA)

de l'École Nationale Supérieure
d'Architecture (ENSA)
de Clermont-Ferrand

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Présentation de l'établissement

L'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Clermont-Ferrand enseigne l'architecture dans une approche élargie à l'aménagement urbain et territorial. Unique école d'architecture implantée au cœur du vaste territoire du Massif Central, elle accueille moins de 600 étudiants, dont 70 % sont originaires des régions Auvergne, Centre et Limousin, et 10 % de pays étrangers, dont la moitié de pays méditerranéens. L'école utilise et participe aux Grands ateliers de l'Isle d'Abeau, groupement d'intérêt public (GIP) créé en 2002 dont elle est un des membres fondateurs, qui réunit des artistes, architectes et ingénieurs pour des formations et de la recherche autour de la construction et des matériaux. Comme toutes les ENSA, l'école délivre le Diplôme d'études en architecture (DEEA), le Diplôme d'Etat d'architecte (DEA), et l'Habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP). Elle propose également, en partenariat avec PolyTech' Clermont-Ferrand, un cursus spécifique en vue d'obtenir un double diplôme d'architecte-ingénieur.

Installée dans les murs de l'ancienne école de chimie à proximité du centre ancien de Clermont-Ferrand, elle doit déménager en 2014 en périphérie de ville, dans l'ancien hôpital sanatorium de Sabourin, bâtiment des années 1930 qui fait l'objet d'un projet plusieurs fois retardé de réhabilitation et d'extension, mais qui devrait cette fois aboutir. Elle bénéficiera ainsi d'un triplement de ses surfaces (12 000 m² contre 4 000 aujourd'hui) et de locaux mieux adaptés, lui permettant d'augmenter ses effectifs à 700 étudiants, et de développer son ambition de devenir un outil structurant à l'échelle du territoire du Massif Central.

Présentation du diplôme d'études en architecture

Le DEEA se prépare en trois ans et s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat, toutes filières confondues, ou d'une équivalence. A l'ENSA de Clermont-Ferrand, le recrutement des étudiants se fait sur dossier, puis sur une épreuve écrite suivie d'une audition, sachant que sur 900 demandes, environ une centaine seulement est satisfaite. Ce diplôme permet essentiellement une poursuite d'études en second cycle, en vue d'obtenir le DEA, et plus marginalement d'exercer comme assistant collaborateur d'architecte, ou encore de passer des concours publics pour des emplois de cadre B dans l'administration territoriale.

En première année, tous les enseignements sont obligatoires et forment un tronc commun. Chaque semestre comporte une unité d'enseignement (UE) consacrée au projet d'architecture et trois aux autres disciplines : arts plastiques, construction, géographie, informatique, sociologie. Une langue vivante est obligatoire, à choisir entre allemand, anglais et espagnol. Un des atouts de l'école est d'intégrer l'enseignement Ville et territoire (VT), et les premiers exercices de conception urbaine dès la première année.

Cette formation constitue une base de connaissances générales en culture architecturale, complétée par l'acquisition de savoir-faire spécifiques dans les domaines de la représentation et des techniques de construction. Au travers de travaux de projets, individuels ou collectifs, elle dispense également un apprentissage à manier des concepts et à gérer la complexité de données pour développer chez l'étudiant son aptitude à concevoir des projets.

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La cohérence du projet pédagogique s'appuie sur la complémentarité de l'enseignement des acquisitions fondamentales et leur mise en pratique par l'apprentissage concret du projet. La progression dans la complexité des problématiques de projet (de l'appréhension de l'espace à sa qualification, de la construction d'échelle réduite à l'intervention sur les territoires, notamment semi-ruraux et périurbains) s'accompagne d'enseignements thématiques transversaux (langage, matières, couleur, réglementation, conception technique) et se termine au sixième semestre par le choix d'une matière d'approfondissement, pour préparer l'étudiant à choisir ses propres centres d'intérêts et construire son parcours.

L'enseignement comprend obligatoirement des cours de langues, anglais, allemand ou espagnol, organisés par groupe de niveau en partenariat avec l'Université Blaise Pascal (100 heures réparties sur quatre semestres), et validés par l'obtention d'une certification CLES (Compétences en langues de l'enseignement supérieur).

L'option du double cursus d'architecte-ingénieur, en partenariat avec PolyTech' Clermont-Ferrand et réservée aux titulaires d'un baccalauréat scientifique, comprend des cours spécifiques dès la première année du cycle DEEA en

vue de l'obtention du double diplôme en sept années d'études. Toutefois, si cette option est prise en début de cycle, la grande majorité l'abandonne avant son terme.

Parmi les enseignements obligatoires, une place est faite aux voyages d'études, à l'histoire de l'art contemporain, la philosophie de l'espace et la sociologie urbaine, qui consolident la culture de base des étudiants et leur permettent de rebondir vers d'autres domaines. L'épanouissement des étudiants s'affiche comme une priorité afin de favoriser leur construction personnelle et de stimuler leur capacité de questionnement, sans les enfermer dans des certitudes doctrinales. Plusieurs dispositifs contribuent à aider les plus fragiles : des cours de soutien en mathématiques et en physique, dessin à main levée ou français, mais également une aide financière d'un fonds propre à l'école, la fondation Madeleine Simonet. Un tiers des effectifs est bénéficiaire d'une bourse, sachant que généralement les études d'architecture s'avèrent coûteuses (voyages, matériels de dessin, impressions numériques grand format...). La richesse de la bibliothèque et du fonds documentaire de l'école est à souligner tout en regrettant ses horaires restreints d'ouverture.

L'équipe pédagogique, commune à l'ensemble des formations de l'école, comprend 94 enseignants, dont 7 titulaires d'un doctorat et membres d'un laboratoire et un titulaire d'une Habilitation à diriger des recherches (HdR). L'équipe administrative, composée de 40 agents dont un dédié aux stages et à la professionnalisation, est clairement identifiée dans le livret de l'étudiant mis à jour chaque année. Le site Web de l'école permet de diffuser le contenu des cours via le SWAP, portail extranet d'*e-learning*, mais son utilisation effective n'est pas précisée.

L'enseignement de l'infographie, dessin assisté par ordinateur (DAO) et conception assistée par ordinateur (CAO), et notamment des logiciels couramment utilisés dans les agences, facilite les perspectives d'intégration professionnelle des étudiants.

L'autoévaluation, menée sérieusement par l'établissement, lui a servi pour corriger l'écriture de son projet pédagogique 2013-2016. En revanche, l'évaluation des enseignements par les étudiants, sous forme d'un questionnaire très général et difficile à exploiter, est quasiment inopérante.

Le taux de poursuite d'études en second cycle, moins de 70 %, interroge d'autant qu'aucune explication n'est fournie dans le dossier ; quelle proportion d'insertion professionnelle directe, de réorientation, d'interruption momentanée pour des étudiants salariés avant d'entamer le second cycle, ou d'abandon ? L'absence de modalités de suivi sur le devenir des étudiants à l'issue du premier cycle n'en permet pas l'analyse ni l'identification des éventuelles faiblesses dans le pilotage des études.

- Points forts :

- La bonne prise en charge de la diversité des primo-entrants d'origines socioculturelles multiples ; la structure du projet pédagogique se déploie progressivement et de manière adaptée à l'hétérogénéité des étudiants.
- L'existence de plusieurs dispositifs de suivi des élèves en difficultés.
- La réalisation de voyages pédagogiques, un par an minimum, inclus dans le cursus avec une préparation et donnant lieu à des validations.
- L'enseignement obligatoire des langues, avec le choix entre anglais, allemand et espagnol, conduisant à un CLES.
- La possibilité du double cursus architecte-ingénieur.

- Points faibles :

- L'absence de modalités de suivi sur le devenir des étudiants à l'issue du premier cycle.
- Le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants, sous forme d'une fiche trop générale et non calquée sur les objectifs pédagogiques annoncés dans le livret de l'étudiant, mériterait d'être revu afin d'être exploitable.
- Les horaires d'ouverture restreints de la bibliothèque.
- Un dossier confus, bavard, mélangeant les discours et les données factuelles. La contradiction entre les contenus des différentes sources et le manque de synthèse et de rigueur ont rendu l'analyse du dossier assez fastidieuse.

Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La mise en place d'un observatoire du devenir des élèves à l'issue du premier cycle pourrait aider l'école dans son autoévaluation, notamment concernant l'efficacité des dispositifs d'aide à la réussite et des décisions de la Commission d'orientation et de validation des parcours (COVP), ainsi que le choix de ses formations d'approfondissement spécifiques.

L'école pourrait aussi profiter de son déménagement sur le site de Sabourin pour améliorer l'accès à la bibliothèque, dont les horaires d'ouverture sont restreints. La mise en place d'un encadrement aux heures de déjeuner et en soirée par des étudiants responsabilisés et rémunérés pourrait être envisagée.

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ÉCOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 1 ^{ère} année.	80	111	96	100	104
Nombre d'inscrits en 2 ^{ème} année.	85	79	99	98	95
Nombre d'inscrits en 3 ^{ème} année.	99	109	93	107	103
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de 2 ^{ème} année pour intégrer une autre formation extérieure à l'établissement.	0%	3,8%	13%	5%	3%
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en 3 ^{ème} année venant d'une autre formation.	14%	6,5%	5,4%	5,6%	2%
Taux de réussite en 1 ^{ère} année (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la 1 ^{ère} année).	68%	69%	80%	75%	76%
Taux d'abandon en 1 ^{ère} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	6%	1%	0%	0%	1%
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme).	48%	43%	61%	52%	59%
Taux de poursuite en deuxième cycle.	64%	71%	71%	64%	68%
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en 3 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement).	NR	NR	NR	NR	NR

NR : non renseigné

Présentation du diplôme d'Etat d'architecte

Le DEA s'obtient en deux années après le DEEA et confère le grade de master. Ce diplôme regroupe une compétence technique alliée à un savoir pluridisciplinaire permettant de comprendre et de résoudre les problématiques liées aux territoires. Par l'expérimentation et la recherche, il prépare le futur professionnel à manier la complexité des différents enjeux et processus de l'aménagement d'espaces, de l'abri aux grands territoires, pour concevoir des projets d'échelles et de contextes géographiques, techniques, et socio-économiques variés. Il élargit et approfondit le socle de culture architecturale acquise en DEEA à un ou plusieurs domaines spécifiques choisis par l'étudiant.

Les titulaires du DEA peuvent exercer non seulement dans les agences d'architecture, mais également dans des collectivités territoriales, les Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), les sociétés d'économie mixte (SEM) d'aménagement, la promotion immobilière, la scénographie, le journalisme, l'enseignement... Ils peuvent également poursuivre leurs études par une année de HMONP, ou par un troisième cycle de doctorat en architecture (trois années supplémentaires) créé en 2010 avec l'Université Blaise Pascal. Cette formation ouvre également des possibilités de poursuite d'études dans des formations de spécialisation post-master, en universités ou grandes écoles.

Plus spécifiquement, le DEA de l'ENSA de Clermont-Ferrand propose en partenariat avec PolyTech des cours optionnels depuis la première année de DEEA jusqu'à la fin du second cycle en vue de l'obtention d'un double diplôme d'architecte-ingénieur en sept ans, soit deux années supplémentaires seulement après le DEA. De même, un double cursus architecte-master professionnel *Stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires* (STRATAM), en partenariat avec le département de géographie de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, est ouvert aux étudiants ; toutefois, le délaissement de cette filière par les étudiants (aucune inscription en 2010-2011) questionne.

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le second cycle représente environ 30 % des effectifs de l'école et, avec une moyenne de 60 diplômes délivrés ces dernières années, 3 % de la totalité des DEA des ENSA en France.

Trois domaines d'études, Ecologie des territoires et des espaces habités (ETEH), Entre ville architecture nature (EVAN), et Mémoire et techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural (METAPHAUR), s'articulent autour de l'enseignement du projet architectural et urbain et des séminaires de préparation au mémoire. Le dernier semestre est consacré au Projet de fin d'études (PFE).

L'école collabore avec les partenaires institutionnels aux réseaux de développement durable Massif Central/ADIMAC, DATAR/DIREN. Les travaux des enseignants s'appuient sur des collaborations avec les collectivités publiques régionales, les Parcs naturels régionaux (PNR), mais aussi les acteurs sociaux et économiques (Chambre de commerce, du bâtiment, d'agriculture, GDF, Michelin, entreprises spécialisées implantées localement, Ossabois, Inovaterre...) et culturels (Festival du court-métrage...). Elle propose des enseignements intensifs aux Grands ateliers de l'Isle d'Abeau, dont elle est un des membres fondateurs.

L'organisation des stages, préparés et encadrés, impose à l'étudiant une réflexion personnelle sur sa propre stratégie professionnelle. Les périodes de stages sont planifiées en dehors des périodes de vacances afin de permettre aux étudiants salariés de travailler pour financer leurs études. Le site Internet de l'école dispose d'un espace réservé aux professionnels pour les annonces d'offres de stage.

Le domaine d'étude EVAN constitue une véritable initiation à la recherche à travers l'implication de certains de ses enseignants au sein du Groupe d'études et de recherche Philosophie Architecture Urbain (GERPHAU), créé à l'ENSA Clermont-Ferrand mais qui a déménagé en 2007 à l'ENSA de la Villette) et du réseau Philosophie Architecture Urbain (PhiLAU) resté à Clermont-Ferrand. C'est le seul domaine, sur les trois proposés, permettant à ses étudiants de soutenir des DEA option *Recherche*. Bien que l'ENSA ne possède plus de laboratoire de recherche ni d'équipes de recherche structurée, l'adossement à la recherche existe bien au travers des séminaires obligatoires de préparation du mémoire et de l'unité d'enseignement optionnelle d'initiation à la recherche. Une convention a également été signée début 2011 entre l'ENSA et l'Ecole doctorale n°370 *Lettres, sciences humaines et sociales* de l'Université Blaise Pascal. Dans le cadre de METAPHAUR, l'école bénéficie également d'une mutualisation avec PolyTech/Clermont-Ferrand pour des cours sur l'usage de l'acier dans la réhabilitation, ainsi qu'avec les écoles

d'architecture de Regensburg (Fachhochschule) en Allemagne et de la Corogne (ETSA Da Coruna) en Espagne dans le cadre de Iacobus avec des ateliers *in situ*.

L'équipe pédagogique, commune à l'ensemble des formations de l'école, comprend 94 enseignants, dont 7 titulaires d'un doctorat et membres d'un laboratoire et un titulaire d'une Habilitation à diriger des recherches (HdR). Enfin, l'école a adhéré au PRES Clermont-Université et participe entre autres aux travaux de recherche de la Maison des sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand.

La mobilité est réelle et active en première année de DEA : l'école a également signé de nombreuses conventions d'échanges en Europe (programmes Socrates et Leonardo) mais également en dehors de l'Europe. En 2011-2012, 21 étudiants étrangers ont été accueillis en première année de DEA. Toutefois, peu de précisions sont fournies sur les différents enseignements suivis à l'étranger. L'école accueille Iacobus, le programme européen intensif rassemblant les universités de la Corogne (Espagne), et de Regensburg (Allemagne). Enfin, dans le cadre d'une unité d'enseignements optionnels, les étudiants peuvent réaliser un projet à Erevan, en Arménie, ou en Bolivie.

L'évaluation des enseignements par les étudiants, n'existe que sous la forme d'un projet de questionnaire trop généraliste dont l'exploitation risque d'être difficile. Par ailleurs, l'autoévaluation menée par l'établissement, ainsi qu'un véritable travail de bilan correctif pour l'écriture de son projet pédagogique 2013-2016, pointent notamment la difficulté pour recruter des enseignants-chercheurs et stabiliser l'équipe enseignante, et la nécessité d'un renforcement de l'adossement à la recherche, mais aussi l'intérêt des semaines intensives pratiquées pour certaines UE et la pertinence des domaines d'études portés par les enseignants de l'école associés à des laboratoires de recherche (Laboratoire architecture ville urbanisme environnement -LAVUE, GERPHAU, CRATER).

Le taux de 85 % d'insertion professionnelle dans les six mois qui suivent l'obtention du diplôme correspond aux années 2006 et 2007 évaluées par le ministère de tutelle ; il n'existe pas d'observatoire en propre sur le devenir des diplômés de l'école.

Les orientations de l'école tendent à la qualifier d'humaine et l'orientation de son DEA conduit à former des diplômés aptes à comprendre et à s'intégrer au milieu professionnel international. Le projet pédagogique est adapté à un ensemble d'étudiants hétérogène et permet de préserver les identités. Le programme est diversifié et en cohérence avec les grands enjeux contemporains. Le contenu de ce second cycle propose un dosage équilibré entre l'acquisition des outils facilitant l'insertion professionnelle (langues, pratiques plurielles de la conception de projet, maîtrise des outils de conception et de dessin par ordinateur, avec ou sans poursuite d'études par l'année de HMONP, et la préparation à la recherche en architecture, grâce notamment au réseau PhilAU existant au sein de l'école, à défaut de laboratoire de recherche intégré. Par ailleurs, l'école a le souci de sensibiliser le grand public à l'architecture avec des interventions dans une école élémentaire de Clermont-Ferrand, la réalisation d'une scénographie événementielle dans le cadre du Festival du court-métrage, ou encore les conférences hebdomadaires, ouvertes à tous, étudiants tout niveaux et libres d'accès.

● Points forts :

- Une ouverture internationale qui ne se limite pas aux pays européens.
- Un adossement à la recherche structuré.
- La pertinence actuelle des trois domaines d'études enseignés.
- La spécificité de l'enseignement sur la sensibilisation du public à l'architecture.
- La possibilité du double cursus architecte-ingénieur.

● Points faibles :

- Le départ en 2007 à l'ENSA Paris-La Villette du laboratoire de recherche GERPHAU pourtant créé à l'ENSA de Clermont.
- L'absence de suivi sur le devenir des étudiants à trois ans.
- Le questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants peu exploitable car trop généraliste.

Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La mise en place d'un observatoire sur le devenir des étudiants à trois ans, et plus, des anciens diplômés de l'école pourrait contribuer à l'autoévaluation mais également à créer un réseau efficace des anciens, favorisant l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

L'ENSACF devra veiller à bien maintenir les liens avec l'équipe de recherche du laboratoire GERPHAU malgré son éloignement, à poursuivre et à développer ses relations avec les écoles doctorales clermontoises pour consolider encore son adossement à la recherche.

Un renforcement des enseignements spécifiques de l'école pourrait également enrichir l'ancrage territorial revendiqué par l'ENSA de Clermont Ferrand. Par exemple, la spécificité patrimoniale propre au domaine d'étude METAPHAUR mériterait un rapprochement avec l'Ecole de Chaillot, spécialisée dans la réhabilitation patrimoniale d'édifices, afin de faciliter les possibilités de poursuite d'études de troisième cycle dans ce domaine et préparer les élèves au concours d'entrée.

Il serait également profitable pour l'école de revoir l'organisation et les contenus du double cursus architecte-master professionnel STRATAM avec le département de géographie de l'Université Blaise Pascal en fonction des perspectives de débouchés professionnels, pour le rendre attractif et reconnu comme formation d'excellence dans le domaine de l'aménagement des territoires. Les problématiques contemporaines liées au développement durable des territoires préservés ouvrent de nouvelles perspectives à cette voie professionnelle peu développée dans les écoles d'architecture.

Enfin, l'opportunité du déménagement de l'école dans l'ancien hôpital sanatorium de Sabourin, bâtiment patrimonial des années 1930 emblématique des relations entre construction et environnement, pourrait également ouvrir de nouvelles perspectives d'accueil d'unités de recherche et faciliter le recrutement pérenne d'enseignants-chercheurs.

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 4 ^{ème} année.	61	71	79	62	68
Taux de réussite en 4 ^{ème} année (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en 5 ^{ème} année).	85%	91%	78%	95%	90%
Taux d'inscrits sortant de 4 ^{ème} année pour intégrer une autre formation.	NR	NR	NR	NR	NR
Taux d'abandon en 4 ^{ème} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	2%	9%	0%	3%	4,5%
Nombre d'inscrits en 5 ^{ème} année.	87	85	89	96	92
Taux d'inscrits entrant en 5 ^{ème} année venant d'une autre formation que la 4 ^{ème} année correspondante.	9%	5%	2%	0%	0%
Taux de réussite en 5 ^{ème} année (nombre d'inscrits ayant obtenu leur diplôme).	60%	74%	66%	63%	58%
Taux de poursuite d'études (doctorat, HMONP, post-diplôme etc.).	68%	51%	30%	33%	69%
Taux d'insertion professionnelle à 3 ans (taux d'inscrits en 5 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	NR	NR	NR	NR	NR
	NR	NR	NR	NR	NR

NR : non renseigné



Observations de l'établissement



école
nationale supérieure
d'architecture
de clermont-ferrand



Le directeur

à

Monsieur Jean-Marc Geib
Directeur de la Section des formations et des
diplômes
AERES
Agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Clermont-Ferrand, le 03 mai 2012

Objet :
Réponse rapport
d'évaluation licence
N/Réf.
PL/AT-2012-183

Monsieur le directeur,

Permettez-moi, en tout premier lieu, de remercier la commission de l'AERES qui a procédé à l'évaluation du dossier formation de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, pour la qualité et la précision de ses rapports.

L'évaluation du dossier établi par l'ENSACF en vue du renouvellement de son habilitation à délivrer le diplôme d'études en architecture, conférant le grade de licence, sanctionne très favorablement le long processus qui a permis aux équipes de l'École de renouveler le cadre pédagogique de cette formation.

L'ENSACF se reconnaît pleinement au travers de ce rapport dont l'esprit général s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et de progrès particulièrement appréciée par les acteurs de l'École.

Les points forts soulignés par la commission d'évaluation renforcent l'École dans sa volonté d'un suivi pédagogique individualisé de l'étudiant et dans son affirmation de la diversité des parcours personnels.

Par ailleurs, l'École reconnaît la nécessité d'une plus grande amplitude d'ouverture de la bibliothèque qui sera mise en œuvre sans attendre le transfert sur le site de Sabourin, en concertation avec les documentalistes ;

De même, l'ENSACF comprend l'urgence d'une procédure d'évaluation plus efficace de ses enseignements par les étudiants. La Commission de la Pédagogie et de la Recherche organisera le 11 mai prochain une réunion des enseignants coordonnateurs afin de définir un nouveau cadre pour la rentrée universitaire 2012-2013.

L'École s'emploiera à réduire sensiblement le taux d'abandon à l'option du double cursus architecte-ingénieur afin de maintenir un effectif significatif. De même, l'École prendra toutes les dispositions nécessaires pour améliorer le taux de réussite.

71 boulevard Cote-Blatin 63000 Clermont-Ferrand
standard 04 73 34 71 50 télécopie 04 73 34 71 69
eacf@clermont-fd.archi.fr www.clermont-fd.archi.fr

Enfin, le suivi du devenir des étudiants à l'issue des premier et second cycles sera assuré par l'arrivée à la prochaine rentrée universitaire, au service de la scolarité, d'un agent administratif. La CPR définira les procédures d'enquête et de statistiques.

Assuré du soutien de l'AERES pour le développement de l'École de Clermont, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.



école
nationale supérieure
d'architecture
de clermont-ferrand

Paul Leandri
Directeur





école
nationale supérieure
d'architecture
de clermont-ferrand



Le directeur

à

Monsieur Jean-Marc Geib
Directeur de la Section des formations et des
diplômes
AERES
Agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Clermont-Ferrand, le 03 mai 2012

Objet :
Réponse rapport
d'évaluation master
N/Réf.
PL/AT-2012-184

Monsieur le directeur,

Permettez-moi, en tout premier lieu, de remercier la commission de l'AERES qui a procédé à l'évaluation du dossier formation de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, pour la qualité et la précision de ses rapports.

L'évaluation du dossier établi par l'ENSACF en vue du renouvellement de son habilitation à délivrer le diplôme d'Etat d'architecte, conférant le grade de master, sanctionne très favorablement le long processus qui a permis aux équipes de l'École de renouveler les propositions des différents domaines d'études.

L'ENSACF se reconnaît pleinement au travers de ce rapport dont l'esprit général s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et de progrès particulièrement appréciée par les acteurs de l'École. Les recommandations de l'AERES soulignent en particulier les enjeux du transfert sur le site de Sabourin, en termes de recherche et de fidélisation d'enseignants-chercheurs pleinement partagés par l'École.

Les points forts soulignés par la commission d'évaluation renforcent l'École dans les choix de structuration qu'elle a faits afin de consolider la pertinence et l'attractivité de ses domaines d'études autant que leur ouverture internationale et leur adossement à la recherche.

A cet égard, l'École tient à préciser que tous les domaines d'études ont vocation à préparer les étudiants à la recherche au sein de leur séminaire, de même qu'ils participent tous à un enseignement transversal permettant aux étudiants qui le souhaitent de postuler la mention recherche à leur diplôme. Un malentendu sur ce point particulier résulte d'une formulation erronée à la page 270 du dossier.

De même que pour le cycle licence, l'ENSACF comprend l'urgence d'une procédure d'évaluation plus efficace de ses enseignements par les étudiants. La Commission de la Pédagogie et de la Recherche organisera le 11 mai prochain une réunion des responsables de DE afin de définir un nouveau cadre pour la rentrée universitaire 2012-2013.

Enfin l'École s'emploiera à réduire sensiblement le taux d'abandon à l'option du double cursus architecte-ingénieur afin de maintenir un effectif significatif. De même, l'École prendra toutes les dispositions nécessaires pour améliorer le taux de réussite.

71 boulevard Cote-Blatin 63000 Clermont-Ferrand
standard 04 73 34 71 50 télécopie 04 73 34 71 69
eacf@clermont-fd.archi.fr www.clermont-fd.archi.fr

Les recommandations de l'AERES relatives au rapprochement avec l'École de Chaillot et à l'organisation du master STRATAM donneront lieu avant la fin de l'année universitaire à des propositions des domaines d'études concernés.

L'École reconnaît la nécessité d'une plus grande amplitude d'ouverture de la bibliothèque qui sera mise en œuvre sans attendre le transfert sur le site de Sabourin, en concertation avec les documentalistes.

Enfin, le suivi du devenir des étudiants à l'issue des premier et second cycles sera assuré par l'arrivée à la prochaine rentrée universitaire, au service de la scolarité, d'un agent administratif. La CPR définira les procédures d'enquête et de statistiques.

Assuré du soutien de l'AERES pour le développement de l'École de Clermont, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Paul Leandri
Directeur

